



DÉLIBÉRATION N° 45/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

OBJET : **FINANCES**

Musée Sahut – Tarifs d'accès au musée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le deux mai, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 avril 2024.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Emmanuel DENIS par M. David JARDINE.
Mme Caroline POULET par M. Laurent THEVENOT.
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.
M. Alexis VALLENT par Mme Laurence DUPONT.

Était absent :

M. Eric AGBESSI.

Mme Laurence DUPONT est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Nadège BROSSEAUD, Adjointe au Maire en charge de la Culture, rappelle à l'assemblée que par délibération n° 60/2023 du 27 avril 2023, le Conseil Municipal a adopté, comme suit, les tarifs d'accès au Musée Sahut :

Visite guidée : 9 € (Tarif unique, gratuité jusqu'à 18 ans inclus)

Tarif plein : 6 €

Tarif réduit : 3 €

- Volvicois
- Groupes constitués (à partir de 10 entrées payantes)
- Abonnés à la saison culturelle volvicoise.
- VVX : Tarif unique les 18, 19 et 20 mai 2023.

Gratuit (sur présentation d'un justificatif) :

- Pour tous les 1^{er} dimanches du mois
- Jusqu'à 18 ans inclus
- Demandeurs d'emplois
- Personnes en situation de handicap et leur(s) accompagnant(s)
- Détenteurs du Pass Terra-Volcana
- Membres de l'ICOM (International Council of Museums)
- Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture et de la Communication
- Détenteurs de la carte de guide-conférencier
- Enseignants détenteurs du Pass Education
- Pendant la VVX, les 18, 19 et 20 mai 2023, jusqu'à 18 ans inclus

Ainsi, **le Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSEAUD entendue, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DECIDE DE MAINTENIR** ces tarifs, y compris pour l'évènement Volvic Volcanic eXperience (VVX) qui se déroule depuis plusieurs années sur la commune :

Visite guidée : 9 € (Tarif unique, gratuité jusqu'à 18 ans inclus)

Tarif plein : 6 €

Tarif réduit : 3 €

- Volvicois
- Groupes constitués (à partir de 10 entrées payantes)
- Etudiants
- Moins de 25 ans
- Plus de 65 ans
- Pendant l'évènement Volvic Volcanic eXperience

Gratuit (sur présentation d'un justificatif) :

- Pour tous les 1^{er} dimanches du mois
- Jusqu'à 18 ans inclus
- Demandeurs d'emplois
- Personnes en situation de handicap et leur(s) accompagnant(s)
- Détenteurs du Pass Terra-Volcana
- Membres de l'ICOM (International Council of Museums)
- Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture et de la Communication
- Détenteurs de la carte de guide-conférencier
- Enseignants détenteurs du Pass Education
- Pendant l'évènement Volvic Volcanic eXperience jusqu'à 18 ans inclus
- Groupes scolaires et accompagnateurs

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 13.5.2024
Publié ou notifié
le : 13.5.2024

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

